

Paris, le 25 janvier 2021

Réf: FM/VdA/068-2021

Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

L'UNSA Éducation et ses syndicats tiennent à vous alerter sur les conditions de préparation de la rentrée scolaire 2021 dans le second degré, et sollicitent votre appui en vue d'une intervention parlementaire.

Le choix budgétaire du PLF 2021 pour le second degré de **supprimer 1800 emplois d'enseignants dans le second degré** pour les transformer en 1847 équivalents de poste en heures supplémentaires amène les établissements à préparer la rentrée scolaire 2021 dans des conditions intenables.

Actuellement les DHG (dotation horaire globale) arrivent dans ces établissements et comportent, selon un rapport sénatorial de novembre de 2019, un taux d'heures supplémentaire de 9%, voire 13% ou 14% dans certains établissements. La réalité dans certains établissement est même de 17%.

## Les conséquences sont nombreuses :

- Des **postes d'enseignants vont être supprimés** dans certaines disciplines alors que leurs collègues seront contraints d'assurer un nombre élevé d'heures supplémentaires ;
- Concrètement, cela signifie que **les emplois du temps des élèves** vont en pâtir, avec davantage d'heures de permanences et des journées à rallonge ponctuées d'heures sans cours ;
- La difficulté accrue à organiser pour les élèves des enseignements en effectifs allégés (par exemple en langues vivantes ou en sciences), qui nécessitent d'aligner plusieurs classes/enseignants sur une même plage horaire ;
- Une difficulté accrue à organiser des **remplacements de courte durée** en cas de professeur absent, l'emploi du temps des collègues ne le permettant pas ;
- Une participation moindre des enseignants aux **conseils de classes**, organisés en parallèle, puisque le même professeur ne pourra participer à deux conseils de classe en même temps ;
- Un temps moindre à consacrer à chaque famille lors des **rencontres parents-professeurs** pour les enseignants dont le nombre de classes en charge sera accru ;
- Une moindre disponibilité des enseignants pour participer aux actions de **formation continue** des GRETA ;
- Des conditions de travail encore dégradées pour les enseignants, alors que le manque d'attractivité du métier amène à un déficit de candidatures aux concours et à un recrutement accru de professeurs contractuels, sans formation professionnelle lors de leur première prise de fonction.

Un rapport de la cour des comptes d'octobre 2020 a par ailleurs dressé un bilan inquiétant du recours accru aux heures supplémentaires dans la Fonction publique, dont le coût annoncé est sous-estimé puisque basé sur un coût horaire inférieur à la réalité, parfois de moitié. Ce rapport préconisait de limiter rapidement le recours aux heures supplémentaires, dénoncé comme symptomatique de problème d'organisation, d'attractivité et porteur de risques à la fois humains, financiers, organisationnels et opérationnels, qu'accroît un pilotage défaillant.

Dès à présent, de nombreux signaux d'alerte nous remontent de la part des équipes confrontées localement aux impasses liées à la gestion du taux accru d'heures supplémentaires pour préparer la rentrée 2021. **Des mesures doivent être prises rapidement** car le travail de répartition des DHG va débuter, avec pour conséquence des votes de suppressions de postes.

L'UNSA Éducation, le SE-UNSA, le SNPDEN-UNSA, le SIEN-UNSA, le SNIA-IPR-UNSA et le SN2D-UNSA demandent votre appui afin que le Parlement initie un correctif budgétaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le/la Député.e, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, l'assurance de notre respectueuse considération.

Frédéric MARCHAND Secrétaire général de l'UNSA Éducation

That



Stéphane CROCHET Secrétaire général SE-UNSA



Philippe VINCENT Secrétaire général SNPDEN-UNSA



Alain MARIE Secrétaire général SNIA-IPR-UNSA



Patrick ROUMAGNAC Secrétaire général SIEN-UNSA



Dominique POUCHAIN Secrétaire général SN2D-UNSA